AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

222C0144
AV105-AV1521

14 janvier 2022

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SQLI

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Amiral Gestion*	vente le 08/12/2021	20 000 actions	30,80	184 790 actions et 147 976 droits de vote**
	vente le 21/12/2021	51 716 actions	30,90	133 074 actions et 112 308 droits de vote***
	vente le 31/12/2021	859 actions	30,80	132 215 actions et 111 715 droits de vote****
	vente le 04/01/2022	10 628 actions	30,80	121 587 actions et 104 384 droits de vote*****
	vente le 07/01/2022	5 433 actions	30,80	116 154 actions et 100 636 droits de vote******
	vente le 11/01/2022	28 012 actions code FR0011289040	30,80	88 142 actions et droits de vote

* Contrôlée par M. Julien Lepage.
** Il est précisé, qu'au 8 décembre 2021, la société Amiral Gestion gérait par délégation 36 814 actions pour le compte de fonds qui conservaient l'exercice des droits de vote.
*** Il est précisé, qu'au 21 décembre 2021, la société Amiral Gestion gérait par délégation 20 766 actions pour le compte de fonds qui conservaient l'exercice des droits de vote.
**** Il est précisé, qu'au 31 décembre 2021, la société Amiral Gestion gérait par délégation 20 500 actions pour le compte de fonds qui conservaient l'exercice des droits de vote.
***** Il est précisé, qu'au 4 janvier 2022, la société Amiral Gestion gérait par délégation 17 203 actions pour le compte de fonds qui conservaient l'exercice des droits de vote.
****** Il est précisé, qu'au 7 janvier 2022, la société Amiral Gestion gérait par délégation 15 518 actions pour le compte de fonds qui conservaient l'exercice des droits de vote.

Complément à D&I 221C3353 du 2 décembre 2021

La société Amiral Gestion a modifié la déclaration d'intention figurant dans D&I susvisée de la façon suivante :

« […]. Nous envisageons de procéder à des achats dès ce jour. Nous n'avons pas l'intention d'apporter nos actions à l'offre […]. En cas de changement d'intention, celle-ci sera rendue publique sans délai, conformément à la règlementation applicable ».